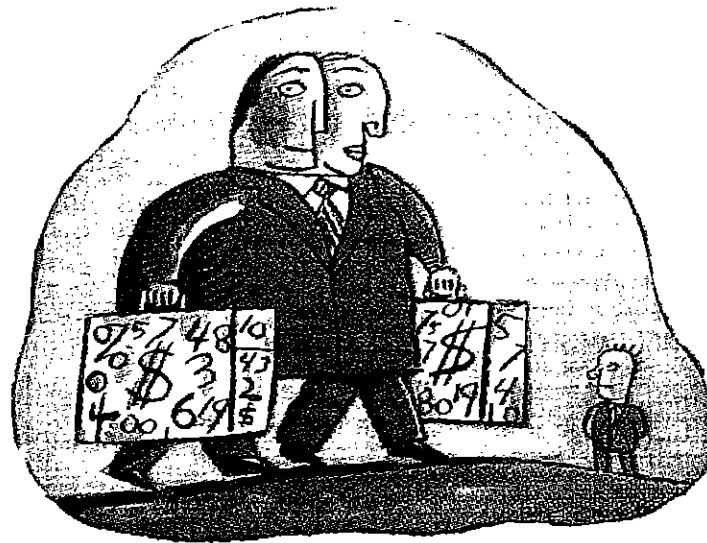


Les professionnels du chiffre et de la finance se rassemblent

■ Ils créent avec l'Ipao une force de frappe capable d'assurer notamment à l'international une présence française susceptible de rivaliser avec l'influence anglo-saxonne.

L'union fait la force. Elle pourrait être la devise de l'Institut des professionnels associés à l'Ordre des experts-comptables (Ipao) officiellement lancé le 15 septembre par le conseil de l'Ordre des experts-comptables (CSOEC) (1). L'objectif est en effet de rassembler les professionnels du chiffre, de la finance, de la gestion et de l'audit, aujourd'hui dispersés dans diverses organisations, pour faire face plus efficacement aux enjeux actuels, comme l'impact des normes IFRS ou le renforcement de la transparence financière. Nicolas Sarkozy, qui présidait la cérémonie de lancement, l'a affirmé sans ambiguïté : au-delà de l'échange d'expériences au niveau national, l'enjeu prioritaire de l'Ipao est « le rayonnement international de la



France ». L'influence des professionnels français, éparpillés, est en effet minime dans les instances internationales et particulièrement à l'IASB chargé d'élaborer les normes IFRS, largement sous influence anglo-saxonne. La France pourrait même voir son influence décroître avec le prochain départ de René Ricol de la présidence de l'Ifac (International Federation of Accountants). Ce dernier s'est donc réjoui de la création d'une force de frappe multidisciplinaire, estimant que si « nous n'allons pas changer la donne

dans les rapports de force, nous allons pouvoir jouer complètement la partie sans donner de points ».

Modèle britannique. L'objectif à terme est de réunir plusieurs dizaines de milliers de professionnels en France et à l'étranger. Pour William Nahum, président du CSOEC, le modèle à suivre est le système britannique : alors que les experts-comptables français ne sont que 17.000, on dénombre 245.000 *chartered accountants* au Royaume-Uni, 75.000 professionnels britanniques exerçant même

à l'étranger contre 10 pour l'Ordre des experts-comptables. Même déséquilibre en termes de formation : 135.000 étudiants britanniques veulent devenir *chartered accountants* contre 5.000 experts-comptables stagiaires. « Morcelé, le système français ne s'exporte pas », a constaté sans complaisance Nicolas Sarkozy.

Le nouvel institut devrait accueillir, moyennant une cotisation annuelle de 80 euros, toute personne exerçant ou ayant exercé un métier relevant de la comptabilité, de la finance, de la gestion ou de l'audit. Ses membres auront accès à un certain nombre d'outils, dont un site en français sur les IFRS en préparation, et feront partie de droit de l'académie, voulue comme un lieu de recherche, de réflexion et de production. Cette structure est de fait opérationnelle depuis juin : des groupes de travail sont déjà en place, notamment sur l'IAS 36 (valeur recouvrable des actifs) et le rôle des professionnels du chiffre et de la finance dans le gouvernement d'entreprise.

Alexandra Petrovic

(1) Qui a aussi lancé l'Académie des sciences et techniques comptables et financières (voir « La Tribune » du 7 juin 2004).